



COMMUNE DE SAINTE-EULALIE-DE-CERNON

Compte- rendu du Conseil Municipal

Du 4 juillet 2017 à 20h30

Présents : Thierry Cadenet, Yoann Forestier, Philippe Viala, Julien Viala, Sophie Muret.

Absents excusés : Yves Gazzo, Julié Gély (procuration à Thierry Cadenet), Célia Glandières

Secrétaire de séance : Yoann Forestier

Indemnité des élus :

Suite au décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017 modifiant l'indice brut terminal de la fonction publique et suite à l'augmentation du point d'indice de la fonction publique, lequel a augmenté de 0,6 % au 1^{er} février 2017,

Le Maire indique à l'assemblée, qu'il convient de prendre une nouvelle délibération relative aux indemnités des élus, annulant et remplaçant celle prise le 6 avril 2014. La nouvelle délibération est prise à l'unanimité.

Décisions modificatives :

Adoption à l'unanimité de plusieurs décisions modificatives relatives au budget de la commune et au budget assainissement.

Crédit relais :

Le conseil municipal se prononce favorablement à l'ouverture d'un crédit relais destiné à pallier au décalage des versements de subventions.

Horloge de l'église :

Le devis de l'entreprise Brouillet relatif à la réparation de l'aiguille de l'horloge ainsi que du mécanisme est accepté. Les travaux seront réalisés dans les semaines à venir.

La séance est levée à 21h20.